



Attestation sur l honneur d un medecin

Par **Chouchou1407**, le **31/10/2020 à 20:38**

bonjour

Après avoir fait contre moi un divorce pour faute et surtout grâce à un medecin qui était ami avec mon mari j ai enfin auprès de l ordre des medecins prouvé que mon mari avait fait dicter un texte à ce medecin pour lui rendre service... elle est revenue sur son attestation en disant que c est selon les dirent de monsieur....

Que va penser le juge de ceci ? C est un faux quelque par je pense.... il a déjà tellement menti.. merci beaucoup

Par **P.M.**, le **31/10/2020 à 20:43**

Bonjour,

Je ne vois comment on pourrait savoir d'avance ce qu'en pensera le Juge mais si le médecin reconnaît que l'attestation ne résulte pas de ses propres constatations mais qu'elle lui a été pratiquement dictée, cela risque de considérablement la fragiliser voire de la rendre inopérante...